

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE - ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

L'an deux mil dix-sept, le six janvier à 13 heures 30, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de Bernay sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, doyen d'âge des communautés de communes fusionnées, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le jeudi 22 décembre 2016.

Nombre de délégués en exercice : **128**

Nombre de présents : 118

Nombre de Pouvoirs : 10

Nombre de Votants : **128**

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

M. DESHAYES Claude, Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme GUITTON Sylvie, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, M. FINET Pascal, M. BÉTOURNE Dominique, M. BIBET Pierre, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY J-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme LEMOINE Béatrice, M. SANDIN Christopher, M. SOURDON André, Mme TURPIN Annie, Mme VAGNER Marie-Lyne, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, Mme JOIN LAMBERT Marie-Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. PORTAIS Alain, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, M. HAUTECHAUD Patrick, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. DESCAMPS Joël, M. PRIVE Bruno, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. ROEHM Sébastien, M. BOULLIER Philippe, M. CIVEL Dominique, M. VANNIER Alain, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSÉ Christian, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. MECHOUD Alain, M. THIBAUT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. ADELIN Jean-Michel, M. BOISSIERE Bernard, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. GROULT Daniel, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. ANTHIERENS André, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. CAVELIER Sébastien, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. DELAMARE Frédéric, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, M. HEUTTE Yvon, Mme RODRIGUE Colette, M. LE BAILLIF Jacques, M. PIQUENOT Olivier, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. HENON Jérôme, M. RUEL Yves, M. MALARGÉ Pierre, M. FILET Gérard, M. MEZIERE Georges, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick.

Suppléants :

M. VILAIN Christian, M. DURIN Martial, Mme TESTU Micheline, M. TARDIF Yvon, M. DELEU Philippe

Absents excusés avec pouvoir :

Mme ANGOT Josiane ayant donné pouvoir à M. BIBET Pierre
Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie
M. DAVION Olivier ayant donné pouvoir à Mme LEMOINE Béatrice
Mme VANDERHOEVEN Sandrine ayant donné pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues
Mme VARANGLE Ingrid ayant donné pouvoir M. PREVOST Lionel
M. LELOUP Gérard ayant donné pouvoir à M. ROUSSELIN Jean-Claude
Mme PETIT Danièle ayant donné pouvoir à M. MONTIER Jean-Noël
M. LEBOURGEOIS Alain ayant donné pouvoir à M. GOBRON François
M. MILBERGUE Joël ayant donné pouvoir à M. DAVID Jean-Luc
M. MALHERBE Yannick ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel

Absents excusés :

Mme LÉCONTE Anne-Marie, M. BEAUFILS Lionel, Mme ROCFORT Françoise, M. SZALKOWSKI Denis, Mme MARESCAL Josiane,

**Compte rendu du Conseil Communautaire
du Vendredi 6 janvier 2017**

Début de la séance à 13h30.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, Président doyen d'âge dans le cadre de la fusion des cinq intercommunalités fait l'appel des délégués au Conseil Communautaire. Le nombre de présents est de 118 et 10 pouvoirs (soit 128 votants).

Il procède à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur Pascal MADELAINE est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire pour la présente séance.

Monsieur Claude DESHAYES, maire d'Aclou, doyen d'âge parmi les conseillers communautaires préside la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, seul candidat prend la parole afin d'exposer sa candidature.

Procès-verbal de l'élection du Président

Vu l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection du Président :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN , Président de droit dans le cadre de la fusion des communautés de communes de Bernay et des Environs, Broglie, Beaumesnil, l'Intercom du Pays Brionnais et l'Intercom Risle et Charentonne, qui après l'appel nominal, a déclaré installer les 128 membres du conseil communautaire dans leurs fonctions de conseillers communautaires.

Monsieur DESHAYES Claude, doyen d'âge parmi les conseillers communautaires a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Monsieur Pascal MADELAINE.

Le Président doyen d'âge explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L. 2122-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires :

4 bureaux de vote ont été organisés suivant la disposition de la salle des fêtes. Ils ont chacun été tenus par 3 personnes (1 Président et 2 assesseurs) qui ont eu les tâches suivantes : distribution des bulletins, collecte des bulletins, émargement, comptage des bulletins, dépouillement et comptage des suffrages.

Après un appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

Élection du Président :

Candidat : Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128
- Bulletins blancs ou nuls : 18
- Suffrages exprimés : 110
- Majorité absolue : 56

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN : 106 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 1 voix
- Monsieur Marc VAMPA : 1 voix
- Monsieur Frédéric SCRIBOT : 1 voix
- Monsieur Jean-Jacques PREVOST : 1 voix

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été installé.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN a déclaré accepter d'exercer cette fonction et assure la présidence de l'Assemblée.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN après avoir été élu à l'unanimité procède à la lecture de la chartre de l'élu local.

Il a ensuite procédé à la détermination du nombre de Vice-Présidents et des membres du bureau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Détermination du nombre de Vice-Présidents et des membres du bureau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Le Président propose de respecter les termes de l'Article L5211-10 du CGCT, modifié par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014, définissant, pour le droit commun, le nombre limite de Vice-Présidents à 20 % du nombre de Conseillers Communautaires, soit pour l'Intercom Bernay terres de Normandie, un nombre de 15 Vice-Présidents.

Pour un souci de transparence et par respect pour les Conseillers Communautaires, il sera procédé à chaque fois à l'élection d'un(e) Vice-Président(e).

Monsieur le Président rappelle que les Statuts de l'Intercom Bernay Terres de Normandie précisent que le Bureau sera composé du Président et de 15 Vice-Présidents.

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire :

APPROUVE l'élection de 15 Vice-Présidents et **DÉCIDE** de composer le Bureau au nombre de 16 membres. (Président + 15 Vice-Présidents)

Monsieur Pierre MARLARGÉ, maire de Saint Pierre de Cernières, demande sur quelle base le nombre des vice-présidents a été déterminé et quelles compétences sont attribuées à chaque vice-président.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN explique que le nombre limite de 15 vice-présidents est nécessaire que ce soit tant en nombre de compétences qu'en terme de volume de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (57 000

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

habitants). Il précise que la dimension n'est plus la même suite à la fusion au 1^{er} janvier et qu'il y a de nouvelles compétences. De plus, il ajoute que pour représenter l'ensemble des territoires, il propose une liste de vice-présidents correspondant à une répartition équitable par territoire (4 pour le territoire de Bernay, 4 pour le territoire de Brionne, 3 pour le territoire Risle-Charentonne, 2 pour le territoire de Broglie et 2 pour le territoire de Beaumesnil). Cependant, il est difficile de pouvoir donner une composition des vice-présidents par compétence à cette séance mais seulement un classement de vice-président tant que le bureau ne sera pas réuni pour en discuter.

Madame Françoise CANU, maire de Menneval, pense que le nombre de 15 vice-présidents est excessif et que 8 vice-présidents suffiraient en considérant qu'un vice-président peut avoir plusieurs compétences sans compter l'appui du DGS et des 4 DGA. Elle ajoute que ce nombre engendre des frais supplémentaires et une augmentation des impôts.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN pense que 8 vice-présidents pour autant de compétences est difficile à gérer et il précise que le nombre a été choisi non pas en matière d'enveloppe budgétaire mais bien sur une représentation de l'ensemble des territoires.

Résultats :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
128	119	7	2

Procès-verbal de l'élection des vice-présidents.

Monsieur Pierre MALARGÉ, maire de Saint Pierre de Cernières, demande si les nouvelles candidatures sont possibles.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN répond qu'il propose une liste mais qu'il n'y a aucune interdiction en ce qui concerne les candidatures.

Une fois, la liste de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN proposée, l'assemblée soulève le problème de la parité. Monsieur le Président approuve cette remarque et explique qu'aucune femme n'a fait de candidatures mais qu'une place aux femmes sera donnée au sein des postes de conseillers communautaires délégués.

Madame Lydie POTTIER, maire du Noyer en Ouche prend la parole non pas pour se porter candidate à une vice-présidence mais pour indiquer que cela est inadmissible d'avoir écarté les femmes.

Madame Marie-Françoise LECLERC, maire de Berthouville, quant à elle précise qu'elle n'a rien contre cette équipe proposée mais que peu de femmes ont été concertées et se porte candidate afin d'apporter ses compétences (14 années dans le tourisme).

Madame Florence DECLERCQ, maire de Neuville sur Authou regrette de ne pas avoir été sollicitée et se porte aussi candidate en ajoutant son expérience en tant qu'ancienne vice-présidente de la compétence action éducative culturelle et sportive et enfance jeunesse.

Madame Françoise CANU, maire de Menneval, pense que les hommes ont exclu les femmes car selon eux ce sont des incapables et ajoute qu'elle est déçue de leur comportement.

Madame Marie-Lyne VAGNER, conseillère municipale de Bernay, se porte candidate en indiquant son expérience de 16 ans, et souhaite dans cette grande intercommunalité de la concertation et de la communication.

Monsieur Sébastien CAVELIER, maire de Notre dame d'Epine, pense aussi qu'il manque de représentativité féminine.

Madame Nadia NADAUD, maire de Saint Aubin du Thenney, est surprise de ne voir aucune femme et se porte candidate.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Monsieur Pierre MALARGÉ, maire de Saint Pierre de Cernières, pense que c'est une volonté délibérée de ne prendre aucune femme et fait la proposition de recueillir l'ensemble des candidatures et de les intégrer à la liste soumise par le Président.

Avant l'élection de chaque Vice-Président, les candidats exposent leurs motivations et font part de leurs projets pour la compétence qu'il souhaite représenter au sein de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN, élu Président, les membres du conseil communautaire ont procédé, à bulletin secret et à la majorité absolue, à l'élection des vice-présidents.

1^{er} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Jean-Hugues BONAMY

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (118 présents + 10 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 46
- Suffrages exprimés : 82
- Majorité absolue : 42

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Jean-Hugues BONAMY : 64 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 7 voix
- Madame Marie-Françoise LECLERC : 3 voix
- Monsieur Dominique BETOURNE : 2 voix
- Monsieur Jean-Noël MONTIER : 2 voix
- Monsieur Lionel PREVOST : 1 voix
- Madame Nadia NADAUD : 1 voix
- Monsieur Pierre CHAUVIN : 1 voix
- Monsieur Frédéric SCRIBOT : 1 voix

Monsieur Jean-Hugues BONAMY, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

2^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Jean-Noël MONTIER

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (118 présents + 10 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 19
- Suffrages exprimés : 109
- Majorité absolue : 55

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Jean-Noël MONTIER : 96 voix

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

- Madame Marie-Lyne VAGNER : 5 voix
- Monsieur Marc VAMPA : 3 voix
- Madame Marie-Françoise LECLERC : 2 voix
- Monsieur Lionel PREVOST : 1 voix
- Madame Nadia NADAUD : 1 voix
- Monsieur Jean-Pierre LE ROUX : 1 voix
-

Monsieur Jean-Noël MONTIER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

3^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Frédéric SCRIBOT

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (118 présents + 10 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 12
- Suffrages exprimés : 116
- Majorité absolue : 59

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Frédéric SCRIBOT : 106 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 8 voix
- Madame Marie-Françoise LECLERC : 1 voix
- Monsieur Olivier PIQUENOT : 1 voix

Monsieur Frédéric SCRIBOT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

4^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Pierre CHAUVIN

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (117 présents et 11 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 16
- Suffrages exprimés : 112
- Majorité absolue : 57

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Pierre CHAUVIN : 107 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 3 voix
- Madame Marie-Françoise LECLERC : 1 voix
- Madame Nadia NADAUD : 1 voix

Monsieur Pierre CHAUVIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

5^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur André ANTHIERENS
- Monsieur André VAN DEN DRIESSCHE

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (116 présents + 12 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 11
- Suffrages exprimés : 117
- Majorité absolue : 59

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur André ANTHIERENS : 69 voix
- Monsieur André VAN DEN DRIESSCHE : 46 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 2 voix

Monsieur André ANTHIERENS, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

6^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Jean-Pierre LE ROUX
- Monsieur Bernard FORCHER
- Monsieur Marc VAMPA

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (113 + 15 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 5
- Suffrages exprimés : 123
- Majorité absolue : 62

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Jean-Pierre LE ROUX : 48 voix
- Monsieur Marc VAMPA : 38 voix
- Monsieur Bernard FORCHER : 36 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 1 voix

Deuxième tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (112 + 16 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 125
- Majorité absolue : 63

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Ont obtenu au 2ème tour :

- Monsieur Jean-Pierre LE ROUX : 50 voix
- Monsieur Marc VAMPA : 37 voix
- Monsieur Bernard FORCHER : 38 voix

Troisième tour de scrutin : (Retrait de la candidature de Monsieur VAMPA)

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (112 + 16 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 126
- Majorité absolue : 64

Ont obtenu au 3ème tour :

- Monsieur Jean-Pierre LE ROUX : 59 voix
- Monsieur Marc VAMPA : 1 voix
- Monsieur Bernard FORCHER : 66 voix

Monsieur Bernard FORCHER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 6ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN demande une suspension de séance et se retire avec les 15 vice-présidents de sa liste.

7ème Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Valéry BEURIOT
- Monsieur Didier LECOQ

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (111 présents + 17 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 125
- Majorité absolue : 63

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Valéry BEURIOT : 93 voix
- Monsieur Didier LECOQ : 31 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 1 voix

Monsieur Valéry BEURIOT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 7ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

8^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Pierre BIBET
- Madame Marie-Lyne VAGNER

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (111 présents + 17 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 122
- Majorité absolue : 62

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Pierre BIBET : 40 voix
- Madame Marie-Lyne VAGNER : 82 voix

Madame Marie-Lyne VAGNER, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 8^{ème} Vice-Présidente et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

9^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Patrick HAUTECHAUD
- Madame Marie-Françoise LECLERC
- Monsieur Jean-Luc DAVID
- Madame Nadia NADAUD

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (110 présents + 18 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 8
- Suffrages exprimés : 120
- Majorité absolue : 61

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Patrick HAUTECHAUD : 32 voix
- Madame Marie-Françoise LECLERC : 60 voix
- Monsieur Jean-Luc DAVID : 16 voix
- Madame Nadia NADAUD : 12 voix

Deuxième tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (110 présents + 18 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 5

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

- Suffrages exprimés : 123
- Majorité absolue : 62

Ont obtenu au 2ème tour :

- Monsieur Patrick HAUTECHAUD : 24 voix
- Madame Marie-Françoise LECLERC : 87 voix
- Monsieur Jean-Luc DAVID : 4 voix
- Madame Nadia NADAUD : 8 voix

Madame Marie-Françoise LECLERC, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 9ème Vice-Présidente et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

10^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Jean-Jacques PREVOST
- Monsieur Pierre MALARGE

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 19
- Suffrages exprimés : 109
- Majorité absolue : 55

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Jean-Jacques PREVOST : 78 voix
- Monsieur Pierre MALARGÉ : 31 voix

Monsieur Jean-Jacques PREVOST, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 10ème Vice-Président et déclaré accepter d'exercer cette fonction.

11^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Georges MEZIERE
- Madame Florence DECLERCQ

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 6
- Suffrages exprimés : 122
- Majorité absolue : 62

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Georges MEZIERE : 57 voix
- Madame Florence DECLERCQ : 65 voix

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

Madame Florence DECLERCQ, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 11ème Vice-Présidente et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

12^{ème} Vice-Président :

Candidats : Monsieur Yves RUEL

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 42
- Suffrages exprimés : 86
- Majorité absolue : 44

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Yves RUEL : 85 voix
- Madame Nadia NADAUD : 1 voix

Monsieur Yves RUEL, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 12ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

13^{ème} Vice-Président :

Candidat : Monsieur Lionel PREVOST

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 28
- Suffrages exprimés : 100
- Majorité absolue : 51

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Lionel PREVOST : 99 voix
- Madame Nadia NADAUD : 1 voix

Monsieur Lionel PREVOST, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 13ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

14^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Nicolas GRAVELLE
- Monsieur André SOURDON

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

- Bulletins blancs ou nuls : 12
- Suffrages exprimés : 116
- Majorité absolue : 59

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Nicolas GRAVELLE : 62 voix
- Monsieur André SOURDON : 52 voix
- Madame Nadia NADAUD : 2 voix

Monsieur Nicolas GRAVELLE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 14ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

15^{ème} Vice-Président :

Candidats :

- Monsieur Pascal FINET
- Monsieur Philippe WIRTON
- Monsieur Pierre MALARGE
- Madame Nadia NADAUD

Premier tour de scrutin :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 8
- Suffrages exprimés : 120
- Majorité absolue : 61

Ont obtenu au 1^{er} tour :

- Monsieur Pascal FINET : 49 voix
- Monsieur Philippe WIRTON : 24 voix
- Monsieur Pierre MALARGÉ : 17 voix
- Madame Nadia NADAUD : 30 voix

Deuxième tour de scrutin : (Retrait de la candidature de Monsieur MALARGE)

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 3
- Suffrages exprimés : 125
- Majorité absolue : 63

Ont obtenu au 2^{ème} tour :

- Monsieur Pascal FINET : 54 voix
- Monsieur Philippe WIRTON : 18 voix
- Madame Nadia NADAUD : 53 voix

Troisième tour de scrutin : (Retrait de la candidature de Monsieur WIRTON)

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

- Nombre de bulletins : 128 (108 présents + 20 pouvoirs)
- Bulletins blancs ou nuls : 4
- Suffrages exprimés : 124
- Majorité absolue : 63

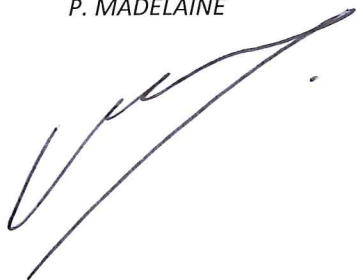
Ont obtenu au 3ème tour :

- Monsieur Pascal FINET : 68 voix
- Madame Nadia NADAUD : 56 voix

Monsieur Pascal FINET, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 15ème Vice-Président et a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Fin de séance 22h30

Secrétaire de séance
P. MADELAINE



Le Président
J.C. ROUSSELIN



